

Saint-George, le 26 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le Parc Jura vaudois met en consultation sa Charte 2023-2032.

#LeParc2032

Le processus de renouvellement du label « Parc » décerné par la Confédération et valable dix ans entre dans sa seconde phase, pour le Parc naturel régional Jura vaudois. La Charte 2023-2032, document qui fera office de feuille de route pour les années à venir, a été rédigée. Elle est en consultation publique du 26 juillet au 20 août 2021. Ensemble nous pouvons définir l'avenir du Parc Jura vaudois.

2021 est une année charnière pour le Parc naturel régional Jura vaudois. Le Parc jette un coup d'œil sur ses premières années d'existence et pose les bases de son avenir ! Communes, membres de l'Association, partenaires et habitants sont associés à ces démarches en vue du renouvellement du label « Parc » pour les dix prochaines années, par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'évaluation de la Charte 2013-2022 a été réalisée ce printemps. Le rapport montre que le Parc Jura vaudois a atteint la majorité de ses objectifs. Ce processus a permis d'identifier les points importants et les perspectives d'amélioration. Désormais, c'est l'avenir qui se dessine, dans la Charte 2023-2032.

### Consultation publique

La Charte 2023-2032 est en consultation publique jusqu'au 20 août 2021. Ce document doit servir de feuille de route au Parc Jura vaudois lors de la nouvelle phase opérationnelle. Avant de soumettre cette future charte à l'Assemblée générale du Parc, en septembre 2021, il est important qu'elle soit mise en consultation publique afin de s'assurer que son contenu soit correct, qu'il reflète l'avis majoritaire et que toutes les parties intéressées puissent encore y apporter d'éventuels compléments.

Communes territoriales et propriétaires, membres de l'Association, représentants de groupes d'intérêt, habitants et grand public sont invités à s'exprimer.

La Charte 2023-2032 peut être consultée sur [www.parcjuravaudois.ch/charte](http://www.parcjuravaudois.ch/charte)

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions par le biais du formulaire disponible en ligne ou téléchargeable, d'ici le 20 août 2021.

[Formulaire en ligne](#)

[PDF à télécharger](#)

## Contenu de la Charte 2023-2032

La **charte** est une feuille de route sur laquelle se base toute l'activité d'un parc naturel régional en Suisse. Il s'agit d'un document de référence pour sa gestion, ses actions et son financement. La charte s'inscrit dans le cadre des quatre missions confiées par la Confédération aux seize parcs naturels régionaux de Suisse.

La charte 2023-2032 du Parc Jura vaudois rappelle les caractéristiques du territoire, présente les principaux acteurs de celui-ci ainsi que les défis actuels et futurs. La présentation est complétée par une analyse stratégique. Cette dernière a permis de proposer les objectifs stratégiques qui orienteront les actions du Parc durant la future phase opérationnelle.

### Enjeu : Le Parc naturel régional Jura vaudois à l'horizon 2032

L'évaluation des premières années d'existence du Parc naturel régional Jura vaudois s'est déroulée ce printemps, de manière participative. Le rapport qui en découle a été adopté lors de l'Assemblée générale de l'Association du 23 juin dernier.

Le **Rapport d'évaluation de la Charte 2013-2022** peut être consulté et téléchargé sur [www.parcjuravaudois.ch/charte](http://www.parcjuravaudois.ch/charte)

Afin que le territoire puisse continuer à bénéficier de la notoriété et des financements liés à l'existence d'un parc naturel régional, la future charte 2023-2032 devra être approuvée par l'Assemblée générale de l'Association du Parc naturel régional Jura vaudois du 29 septembre prochain.

Ensuite, les municipalités des communes membres et candidates seront appelées à préavis la Charte 2023-2032 ainsi que les nouveaux contrats de parc à leur législatif. Les conseils communaux et généraux choisiront alors, d'ici au 31 décembre 2021, s'ils souhaitent poursuivre l'engagement de leur commune dans le développement durable avec le Parc naturel régional Jura vaudois, ou s'ils y renoncent.

## Calendrier

### Été / Automne 2020

Évaluation des valeurs naturelles et paysagères du territoire et analyse du fonctionnement de l'association.

### Printemps 2021

Consultation des communes et partenaires.

Processus participatif citoyen.

Rapport d'évaluation de la charte 2013-2022.

### Été 2021

Redaction de la future charte et consultation.

### Hiver 2021

Approbation de la nouvelle charte par l'assemblée générale du Parc.

Votation sur le renouvellement des contrats de parc par les 30 conseils communaux.

Signature des contrats par les communes candidates.

### Printemps 2022

Dépôt de la charte à l'OFEV vis le canton de Vaud.

### Automne 2022

La Confédération octroie le label « Parc » pour dix ans.

### Fin 2022

Les communes signent la nouvelle charte.

### 1er janvier 2023

Entrée en vigueur de la charte 2023-2032.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à consulter le site internet :  
[www.parcjuravaudois.ch/charte](http://www.parcjuravaudois.ch/charte)

Nous nous tenons également à votre entière disposition pour tout renseignement ou interview.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce message et vous adressons nos meilleures salutations,

**Philippe Mülhauser**  
Président  
Parc Jura vaudois  
+41 79 216 90 35  
philippe.mulhauser@lisle.ch

**Paolo Degiorgi**  
Directeur  
Parc Jura vaudois  
+41 79 106 06 47  
degiorgi@parcjuravaudois.ch